

Ce document a pour objet de transmettre les informations juridiques intéressant les organismes de formation aux métiers du BTP.

La direction des Affaires juridiques et de la Vie institutionnelle (DAJVI) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

► LISTE 2025 DES MÉTIERS EN TENSION

Arrêté du 21 mai 2025 fixant la liste des métiers et zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement en application de l'article L. 414-13 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Publication au Journal Officiel : 22 mai 2025

L'arrêté fixant la liste des métiers et zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement, dite « liste des métiers en tension », a été publié au Journal Officiel du 22 mai 2025.

Une première liste des métiers en tension avait été établie en 2021 et actualisée en mars 2024. Cette nouvelle liste **poursuit deux objectifs**, comme le précise le ministère du Travail sur [son site internet](#) :

- « Pour les métiers de cette liste, sur l'ensemble de la métropole, **les entreprises pourront recruter des travailleurs étrangers hors UE sur des métiers en tension sans avoir l'obligation de déposer préalablement une offre d'emploi**, ce qui permettra d'accélérer significativement la procédure de recrutement » ;
- « La loi « Immigration » du 26 janvier 2024 a créé un nouvel usage de cette liste : elle devient également **un outil d'application du nouveau motif d'admission exceptionnelle au séjour (AES) permettant la délivrance préfectorale d'un titre de séjour temporaire pour les personnes en situation irrégulière**. Les salariés concernés pourront désormais demander une régularisation à titre personnel sans l'accord de leur employeur. Cette admission est soumise à des conditions de durée de résidence et d'activité et à l'exercice d'un métier en tension. Le préfet dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur la délivrance du titre. »

Cette liste définit les métiers dits en tension **région par région**, et **recense plusieurs métiers relatifs au BTP**, notamment :

Auvergne-Rhône-Alpes	• Maçons • Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Soudeurs
Bourgogne-Franche-Comté	• Maçons • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Soudeurs
Bretagne	• Charpentiers (métal) • Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres) • Maçons • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Soudeurs
Centre-Val de Loire	• Charpentiers (bois) • Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres) • Maçons • Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Soudeurs
Corse	• Chefs de chantiers, conducteurs de travaux (non cadres) • Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics • Electriciens du bâtiment • Maçons

	• Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
Grand-Est	• Charpentiers (métal) • Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres) • Electriciens du bâtiment • Maçons • Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Soudeurs
Hauts-de-France	• Maçons • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
Ile-de-France	• Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres) • Couvresseurs • Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

	• Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics
Normandie	• Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) • Maçons • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment
Nouvelle-Aquitaine	• Maçons • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Soudeurs
Occitanie	• Couvreurs • Maçons • Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Soudeurs
Pays de la Loire	• Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres) • Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) • Maçons • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

	• Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Soudeurs
Provence-Alpes-Côte d'Azur	• Charpentiers (bois) • Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics • Couvreur • Electriciens du bâtiment • Maçons • Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment • Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage • Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment • Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction • Soudeurs